



Les Mesneux



Février 2019
N° 67

Sommaire

Quelques rappels	2
Tour de France cycliste	2
Inauguration de l'expo	3
Jardinage à l'école	3
Marché de Noël	3
Arrêts sur image	4
Les conseils municipaux	5-6
Saint Vincent	7
Un habitant, une passion	7
Départ en retraite	7
AG du comité des fêtes	8
Les bénévoles de Noël	8
Entretien de l'Eglise	8
Nouveaux habitants	8
Les mots croisés de Guy	9
Gym, step, zumba	9
Sur la place	9
Revue de presse	10
Information	10
Objet trouvé	10
Evénements	10
Etat civil	10

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'année 2018 s'est terminée dans un contexte national très perturbé ; en ce début 2019, le climat social reste troublé par les rassemblements des « gilets jaunes » qui rappellent à tous qu'il n'est plus possible d'ignorer la fracture sociale mais aussi territoriale qui s'est installée dans notre pays.

L'Etat s'est engagé dans une consultation inédite de tous les concitoyens devant leur permettre de témoigner, d'exprimer leurs attentes mais aussi de recueillir leurs propositions. Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire part de vos réflexions sur le cahier mis à votre disposition à la mairie et assister à la réunion d'initiative locale prévue le mercredi 27 février à 20h30.

L'année 2019 sera importante dans le domaine de l'urbanisme puisque les constructions démarrent dans les 2 lotissements : « le Clos de la Treille » et « Charles Lebourcq ».

Sur les 25 parcelles disponibles, nous avons déjà enregistré 21 permis de construire dont les 4 pavillons réservés aux seniors.

Le projet de la seconde zone d'activités, d'une superficie de 6 hectares, devrait également se concrétiser en 2019 puisque la Chambre de Commerce a déposé le permis d'aménager auprès du service instructeur en décembre 2018.

Ce nouveau parc d'activités, dans la continuité de la 1^{ère} zone, accueillera des entreprises de taille moyenne et d'activités mixtes (artisanat, industrie, tertiaire, service...)

Les projets d'investissement pour l'année 2019 seront discutés et votés par le conseil municipal avant la préparation du budget et tiendront compte, bien évidemment, d'un maintien d'une fiscalité modérée comme en 2018.

La restauration de l'église, qui fait partie de notre patrimoine, nécessite de gros travaux qui seront programmés par phases sur une durée de 6 ans minimum en fonction des subventions que nous pourrions obtenir.

Retenez déjà la date du 8 juillet prochain où le tour de France cycliste traversera notre commune à l'occasion de sa 3^{ème} étape. Si des perturbations sont à prévoir en matière de stationnement et de circulation, cet événement exceptionnel pour notre village sera certainement très apprécié de tous.

Bonne lecture à toutes et à tous de ce premier bulletin 2019.

Anny Dessoy

Quelques rappels nécessaires

Certes, ce panneau n'est pas très visible !

Il fait néanmoins partie du code de la route et – ne serait-ce qu'à ce titre – il doit être respecté.

Nous préférons cependant attirer votre attention sur le fait qu'il est là pour assurer la sécurité des habitants du village et notamment des enfants de l'école !

En effet, il concerne essentiellement la place de la mairie et une partie des rues qui y mènent.

Mais il n'est pas inutile de revenir sur la philosophie qui a conduit à créer ce panneau.



Le décret du 30 juillet 2008 évoque la notion de « zone de rencontre », conçue de façon à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

Cette zone est ouverte à tous les modes de circulation, mais les piétons peuvent s'y déplacer sur toute la largeur de la voirie en bénéficiant de la priorité sur l'ensemble des véhicules.

Pour un « code de la rue »

Pour assurer cette cohabitation de tous les usagers, la vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Car la vitesse des véhicules motorisés est un facteur déterminant dans les accidents et dans la gravité des chocs.

Ce mode de fonctionnement repose donc sur le respect du principe de prudence (article R 412-6 du Code de la route) : l'usager le plus protégé doit faire preuve d'une attention accrue à l'égard de l'usager le plus vulnérable. A 20 km/h, la courtoisie et la convivialité prennent le pas sur le rapport de force.



En résumé :

- la priorité est donnée aux piétons, qui n'ont pas obligation de circuler sur les trottoirs ;
- la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h ;
- le double sens cyclable devient la norme et non plus l'exception.



En conclusion, même si tout le monde est bien conscient que cette limitation de vitesse est très contraignante pour les automobilistes – encore que, sur quelques dizaines de mètres, ce n'est pas dramatique – nous ne répéterons jamais assez qu'il est indispensable de la respecter pour la sécurité de tous.

Plus d'infos sur www.certu.fr

Tour de France cycliste 2019

Le 106^{ème} Tour de France cycliste, qui se déroulera du 6 au 28 juillet 2019, traversera notre commune à l'occasion de la 3^{ème} étape, longue de 215 km, le lundi 8 juillet 2019 : nous nous en réjouissons !

Partis de Binche (en Belgique) pour rejoindre Epernay, les coureurs venant de Reims, puis de Tinquieux arriveront aux Mesneux par le giratoire d'Ormes, traverseront tout le village par la rue de Reims, la place de la mairie et la rue de Villedommange, et se dirigeront vers les communes de Sacy, Ecueil, Chamery, Sermiers.

Les coureurs graviront les côtes de Nanteuil-la-Forêt (4^{ème} catégorie), Hautvillers, Champillon ainsi que Mutigny, toutes les trois en 3^{ème} catégorie.

La ligne d'arrivée à Epernay sera située rue des Coteaux, à l'issue d'une montée de 500 m à 8 %.

Le passage des coureurs aux Mesneux est prévu entre 16 h et 16 h 30, précédé de la caravane 2 h avant.

La commune est chargée, avec la Gendarmerie et les services de l'Etat, d'assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs lors du passage de la course ; bien évidemment des arrêtés devront être pris pour réglementer la circulation et le stationnement. Nous vous donnerons plus de précisions en temps utile lorsque les réunions préparatoires pour l'organisation auront eu lieu au sein du département.

Cette journée doit être festive ; chacune et chacun d'entre vous est invité.e à faire part de ses idées et à rejoindre les associations et la municipalité pour faire de cette journée un véritable événement.

Un premier projet est déjà envisagé : la construction d'un vélo géant en bouchons de champagne.

Vous pouvez y contribuer, ne serait-ce qu'en conservant dès maintenant vos bouchons.

Si vous souhaitez y participer ou si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.



Inauguration de l'expo 1914-1918



Du 1^{er} au 11 novembre 2018, notre village s'est replongé dans le quotidien de ses habitants durant la guerre 14-18. Grâce aux archives communales, aux documents et objets prêtés par des habitants, à des documents de la collection du musée de la Pompelle, à des collections privées et des photographies, l'exposition a retracé les événements qui se sont déroulés il y a un siècle.

Quelques moments forts ont rythmé ces onze jours d'exposition : l'inauguration en présence de personnalités qui ont

toutes souligné l'importance de ce devoir de mémoire et puis un spectacle émouvant et remarquable sur le diabolique destin d'Augustin Trébuchon. Plus de 300 visiteurs venus de notre commune (dont les enfants de l'école) et d'ailleurs se sont replongés dans l'ambiance de cette époque et beaucoup d'entre eux ont tenu à noter sur le livre d'or toute la qualité de cette exposition.

Félicitations aux bénévoles qui ont travaillé dur pour faire revivre le passé.

Jardinage à l'école



C'est avec sérieux et application que les enfants de la classe de Mme Catherine Brunet ont participé à l'embellissement du village en plantant bulbes et pensées dans les jardinières de l'école. Ils devront s'occuper de l'entretien de celles-ci jusqu'à l'été prochain.

Aline Baudou



Marché de Noël des enfants de l'école



Depuis la deuxième semaine de la rentrée des vacances de la Toussaint, les enfants de l'école des Mesneux ont déployé toute leur énergie pour l'organisation de leur traditionnel marché de Noël du vendredi 21 décembre. Dans le cadre de la chorale de l'école, ils ont appris plusieurs chants qu'ils ont présentés à l'ouverture du marché. Dans le domaine des arts plastiques, ils ont créé de magnifiques décorations en recyclant et en détournant les objets.



La directrice de l'école, Patricia TRISSON, tient à adresser tous ses remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement et en particulier à Roselyne Demongeot qui, par ses idées créatives et son investissement, fut un précieux moteur.

Patricia Trisson

Arrêts sur image, la commune...



Théâtre : « Le diabolique destin d'Augustin Trébuchon »



Cérémonie du 11 novembre



Le repas des aînés



Noël des enfants



Les vœux du Maire

Les conseils municipaux

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 12 novembre 2018

► Délibérations 2018 :

- n° 24 : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Le rapport de la CLECT, contenant notamment le montant de l'attribution de compensation 2018, est adopté à l'unanimité.

- n° 25 : Rapport d'activité 2017 de la CU.

Présenté pour information.

- n° 26 : Aire de covoiturage.

Mise en place d'un schéma territorial des aires de covoiturage par le PNR de la Montagne de Reims et le Pays d'Epernay, dans le cadre de l'appel à projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) ; cofinancement par l'Etat (80%) et le PNR (20%).

L'aire (4 places) sera créée sur le parking Intermarché. Adopté à l'unanimité.

- n° 27 : Fonds de soutien aux investissements communaux (créé par la CU).

Travaux envisagés : restauration de l'église (étude préalable ; mise en sécurité ; étude géotechnique ; travaux d'urgence de confortement de l'édifice). Adopté à l'unanimité.

- n° 28 : transfert à la CU de biens communaux.

Le transfert de compétences implique le transfert en pleine propriété des biens correspondants (et des droits et obligations attachés) : le réservoir d'eau potable et la mare. Adopté à l'unanimité.

► Label « Village fleuri », 1 fleur :

Cérémonie officielle de remise de la fleur et installation des panneaux au printemps 2019

► Compte-rendu de la conférence de territoire du 5 novembre 2018 :

La CU récupère la compétence Transports (assurée jusqu'ici par la Région) au 1^{er} janvier 2019.

► Commémoration du 11 novembre 1918 :

170 personnes étaient présentes au monument aux morts. Les enfants de l'école ont participé en lisant un poème ainsi que la lettre d'un poilu et en chantant la Marseillaise.

► Tour de France :

Les coureurs traverseront la commune le 8 juillet 2019 à partir de 16 h, lors de l'étape Binche – Epernay, précédés 2 heures avant par la caravane. La commune devra mettre en place des dispositifs de sécurité.

► Rapport des commissions :

- Bâtiments et voirie : l'épandeur à sel a été remplacé ; la nouvelle plateforme de jeux pour enfants sera installée au printemps par l'entreprise Debrouwer ; les portes de la salle des fêtes et du local pompiers seront changées par l'entreprise Kieffer ; un plan de circulation pour la sécurité dans le village est en réflexion.

- Vie locale : l'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 a été appréciée par plus de 300 personnes ; un livre d'or a permis de recueillir leurs impressions.

Préparatifs de fin d'année en cours (sapins, illuminations, chalets).

- Communication : distribution des agendas.

► Questions diverses :

- Peinture de la salle de réunion de la Croisette.

- Vœux du maire le 7 janvier.

Les conseils municipaux

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 14 janvier 2019

► Délibérations 2019 :

- n° 1 : Programme Local de l'Habitat du Grand Reims (2019-2024).

Objectifs : répondre aux besoins en logement, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, améliorer l'accessibilité au logement.

Les projets de construction devront intégrer 10% de logements sociaux.

Avis favorable à l'unanimité du Conseil municipal.

- n° 2, 3 et 4 : Restauration de l'église, demandes de subventions : Etat, région, département.

Estimation par un cabinet d'architectes : 1 011 000 € HT. Réalisation en 3 tranches de 2 ans.

Avis favorable (14 pour, une abstention).

► Zone artisanale :

Le permis d'aménager a été déposé fin 2018. La CCI dispose d'une liste d'entreprises intéressées.

► Lotissements :

A ce jour, 20 permis de construire ont été déposés.

► Pôle enfants, jeunesse et sports :

La CU en finalise le cahier des charges ; elle diligentera une étude d'opportunité en direction des communes voisines susceptibles d'être intéressées.

► Rapport des commissions :

- Communication : réunion le 23 janvier à 20 h 30

- Vie locale : réunion le 15 février à 20 h 30.

► Questions diverses :

- Mise en place à la mairie d'un cahier d'expression et de propositions afin de recueillir la parole des citoyens dans le cadre du grand débat national.

- Les panneaux de la zone de covoiturage seront installés en avril sur le parking d'Intermarché.

- Une commission est chargée d'étudier la mise en place de la devise de la République sur la façade de la mairie et d'une vitrine en remplacement du panneau d'affichage.

- Prochain conseil : lundi 25 février 2019.

Charade



- Mon premier ne reconnaît pas être un sujet de Sa Gracieuse Majesté.

- Mon second élimine du bois par ses voies naturelles.

- Mon tout est une marque de pianos.

Solution quelque part dans le bulletin.

Les vigneronns fêtent la Saint Vincent



Dimanche 27 janvier, les vigneronns des Mesneux ont fêté la Saint Vincent.

Au cours de la cérémonie religieuse, Jean-Philippe Troussset a remis le bâton de Saint Vincent à Christophe Denime qui en sera le détenteur pour cette année.

Un habitant, une passion... un musée du football aux Mesneux



Le Musée du Football - Philippe Charlot est un hommage à mon père décédé en 2017.

C'est dans son atelier d'électricien qu'on découvre une collection de maillots de football (portés en match) du monde entier, de l'Indonésie au Pérou en passant par la Crimée. Des pièces uniques en relation avec le football, la politique et l'histoire, dépassant le cliché des supporters ignares, et vous offrant un voyage sans prendre l'avion.

Visite sur rendez-vous à l'adresse suivante : museefootball_philippecharlot@laposte.net

Dylan

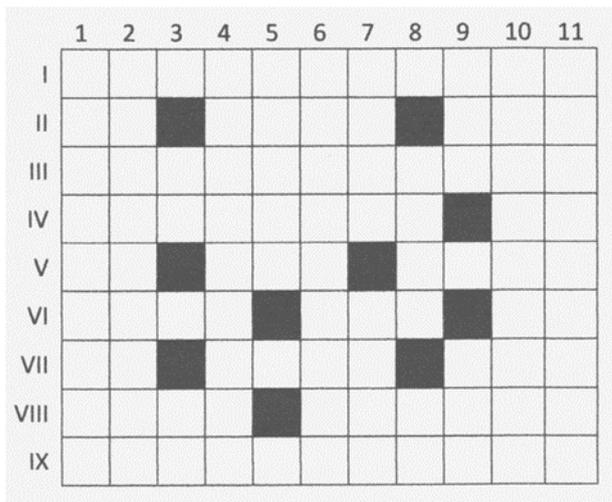
Départ en retraite de Gilles Millot



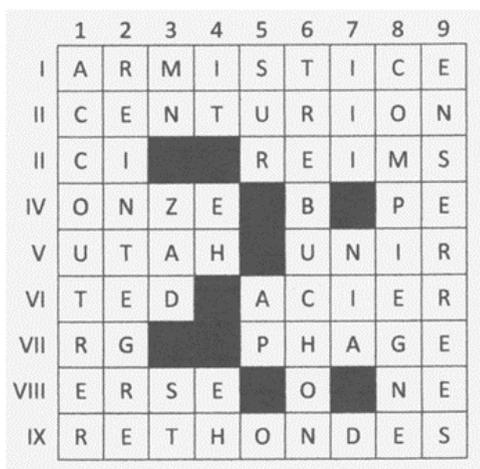
Jeudi 20 décembre, avec le Maire, les adjoints, conseillers, quelques amis, la municipalité a rendu hommage à Gilles pour ses nombreuses années passées dans la commune.

La retraite, c'est ralentir pour vivre à fond ! Joyeuse retraite, qu'elle soit passionnante et pleine de bonnes choses.

Les mots croisés de Guy



Solution de la grille du n°66



Horizontalement :

- I- L'automne dernier, ils avaient un goût de bouchon.
- II- Matière de silence – Trou – Sciences Po.
- III- Elle n'est pas en même temps à droite et à gauche.
- IV- Planque – Tête d'écrevisse.
- V- Saint de Bigorre – Ane troublé – Grade abrégé.
- VI- Verte et poétique – Sup de Co – Acquisition phonétique.
- VII- Possessif – Substance d'abeille – Action de pie, ou action de pie.
- VIII- Père de Thésée – Abandonnée par Thésée.
- IX- Au parfum.

Verticalement :

- 1- L'automne dernier, on mettait un gilet pour le faire.
- 2- Déformation due aux poids lourds.
- 3- UK ne le sera plus en cas de Brexit – Préposition.
- 4- L'automne dernier, elles s'exprimaient sur le I.
- 5- Possible futur ex-espace européen.
- 6- Priserai.
- 7- Tenter – De bas en haut : roche.
- 8- Contre-révolutionnaire familial – A l'intérieur de Londres.
- 9- Contesta – Malheur à Rome.
- 10- De moins en moins fixe.
- 11- Particulières.

Solution de la charade :

Erard, car Er nie être anglais et Ar chie et pisse copeaux (désolé...)

Sébastien Erard (1752-1831) : facteur d'instruments de musique français. Il a perfectionné la mécanique du piano et celle de la harpe (*Petit Larousse*).

Gym, Step, Zumba fêtent Noël



Ces activités vous sont proposées par l'ASC : venez nous rejoindre !

Contactez Cécile au 06.50.60.69.14

Sur la place...

Un volailler stationne régulièrement sur la place du village.
« Rilletines », poulet, poularde, coq (entier ou coupé en 2) sont à commander à :

E.A.R.L. Petit
12 rue des Monts — 08400 Mont Saint Martin
Tél : 03.24.30.44.26

Revue de presse

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :

Lundi - mardi - mercredi
jeudi - vendredi
de 14 h à 18 h

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :

<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :

asclesmesneux.free.fr

www.sycomore51.fr

www.grandreims.fr

Les Mesneux, Des inédits sur 14-18, L'Union, 31 octobre 2018
Les Mesneux, Dans le quotidien des habitants de 1914 à 1918,
L'Union, 07 novembre 2018

Les Mesneux, Spectacles, samedi 3 novembre, Théâtre : le diabolique destin
d'Augustin Trébuchon, L'hebdo du vendredi, du 2 au 8 novembre 2018

Les Mesneux, Commémoration du 11 novembre, L'Union, 13 novembre 2018

Les Mesneux, Le marché de Noël des enfants, L'Union, 30 décembre 2018

Les Mesneux, Le projet pour l'enfance se précise, L'Union, 19 janvier 2019

Les Mesneux, Une très belle St Vincent, L'Union, 06 février 2019



Information

Afin de recueillir vos doléances, vos propositions, vos idées un cahier est à votre disposition dans le hall de la mairie.

Ce cahier sera ensuite remis en préfecture ou à notre députée.

N'hésitez pas à écrire ce que vous pensez « afin de transformer les colères en solutions ».

Objet trouvé



Vêtement trouvé, à prendre en Mairie

P'TIT LOUP DE MER—Age 6 mois

Buvette et restauration sur place (boissons alcoolisées extérieures NON AUTORISÉES)

LOTO
AU BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE
DES MESNEUX

1 GRILLE 4€
3 GRILLES 10€
la salle des fêtes des MESNEUX

A promotional poster for the 'LOTO' event. The central focus is a large yellow circle with the number '9'. Surrounding it are various prizes: a Nintendo Switch, a bottle of champagne, a blue bag, and several smaller circles with numbers. The text '2019 MARS' is prominently displayed. Below it, it says 'OUVERTURE DES PORTES 17H DÉBUT DU LOTO 18H'. At the bottom, there is a list of prizes: 'NOMBREUX LOTS DONT : Nintendo switch (le gros lot), Instantané Fujifilm instax, Bouteilles de champagne, Magnum de champagne, Repas au restaurant, Boite coffrets, fleurs..., Atelier œnologique, Places stade de Reims'.

Événements

Samedi 23 février à 20 h 30, le comité des fêtes organise une soirée théâtre
Samedi 9 mars à 18 h, à la salle des fêtes, loto au bénéfice de l'école des Mesneux
Mercredi 8 mai, commémoration de la Victoire de 1945, RV à 11 h 30 au monument
Samedi 18, dimanche 19, lundi 20, fête patronale

Les élections européennes se dérouleront en France le **dimanche 26 mai 2019** afin d'élire les soixante-dix-neuf députés européens représentant la France au parlement européen

Dimanche 26 mai, 30^{ème} anniversaire de l'A.S.C. Les Mesneux
Dimanche 9 juin, Brocante du village

État civil

Mariage :

Bénédicte ACCADIA et Damien FABRE, le 1^{er} décembre 2018

Décès :

Bernard GRIFFON, le 3 février 2019